Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2018 : Amérique du Nord, juin 2018

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2018 « Amérique du Nord », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Question 1 (2 points)

Les deux puissances rivales sont les États-Unis et l'URSS (Union soviétique). La photographie le montre. Des chars américains (étoile blanche, panneau « US Army Checkpoint ») font face à des chars soviétiques à Checkpoint Charlie. C'est un point de passage entre Berlin-Ouest et Berlin-Est. Ces deux superpuissances dirigent chacune un bloc : le bloc de l'Ouest capitaliste et démocratique, le bloc de l'Est communiste.

Question 2 (4 points)

Heinz et Käthe ont décidé de fuir la RDA (Allemagne de l'Est) vers l'Ouest. Ils profitent d'un voyage en train dont les arrêts passent par Berlin-Ouest. Ils descendent au premier arrêt et ne reviennent pas. Leur histoire explique la construction du mur de Berlin. En effet, beaucoup d'Allemands de l'Est faisaient comme eux et partaient à l'Ouest par Berlin. La frontière y était encore ouverte en 1960. Près de trois millions de personnes ont quitté la RDA entre 1949 et 1961, ce qui affaiblissait le pays. En août 1961, le gouvernement est-allemand, soutenu par l'URSS, construit un mur pour empêcher cet exode.

Question 3 (4 points)

Le document 2 montre plusieurs difficultés quotidiennes. Les familles se retrouvent séparées. Les sœurs vivent à l'Ouest (Hambourg, Waiblingen), en Autriche ou à l'Est (Greifswald), « séparées peut-être pour toujours ». Les visites sont très rares (« en trente ans, les visites se comptent sur les doigts d'une main »).

On contrôle le courrier (« les lettres étaient contrôlées ») et l'on fouille les paquets. De plus, on ne peut pas parler de sa vie : il n'y a pas de liberté d'expression. On punit ceux qui tentent de fuir. Heinz écope de douze mois de prison. On détient Käthe et elle perd son travail. Les habitants vivent aussi dans la peur (« une valise sous le lit »). Deux éléments précis, cités, suffisent.

Question 4 (2 points)

L'événement est la chute du mur de Berlin : « En 1989 on n'avait pas idée que le Mur pouvait

tomber ». Il faut indiquer la date de 1989. Cette chute (9 novembre 1989) ouvre la voie à la réunification de l'Allemagne (1990). Elle marque aussi la fin de la guerre froide.

Question 5 (8 points)

La situation de l'Allemagne et de Berlin illustre l'affrontement entre l'Est et l'Ouest. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les vainqueurs occupent l'Allemagne et partagent Berlin en quatre secteurs. Avec la guerre froide, le pays se divise en deux en 1949. La République fédérale d'Allemagne (RFA) est démocratique et alliée des Occidentaux.

La République démocratique allemande (RDA) est communiste et alliée de l'URSS. Berlin, enclave au cœur de la RDA, reste divisée. Berlin-Ouest appartient à l'Ouest, et Berlin-Est est la capitale de la RDA. La ville est le lieu de plusieurs crises. D'abord, les Soviétiques bloquent Berlin-Ouest en 1948-1949. Les Occidentaux répondent par un pont aérien. Ensuite, on construit le mur en 1961, symbole du « rideau de fer ».

Le document 1 en donne un exemple frappant. Le 25 octobre 1961, à Checkpoint Charlie, les chars américains et soviétiques se retrouvent face à face. Cela arrive après le refus de laisser passer un diplomate américain. Le conflit n'éclate pas (« aucun coup de feu n'a été tiré »). C'est la logique de la guerre froide : une tension permanente, sans affrontement direct. Le document 2 montre que cette division a des conséquences humaines : familles séparées, surveillance, fuite des habitants de l'Est. Berlin et l'Allemagne sont donc l'illustration d'un monde bipolaire, partagé en deux blocs. La menace d'un conflit existe, car les deux superpuissances pourraient se heurter.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit (15 points)

Les territoires ultramarins français, répartis dans les trois océans, sont très divers. Ce sont les Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, TAAF… Ils font face à des contraintes, mais on les aménage pour les valoriser.

I. Des contraintes. L'éloignement de la métropole et l'insularité augmentent les coûts des transports et de l'importation, et limitent les échanges. Le territoire est souvent petit, montagneux ou couvert de forêt, comme en Guyane, où la forêt amazonienne gêne les communications. Les risques naturels sont importants : cyclones aux Antilles et à La Réunion, séismes, volcans (Martinique, Guadeloupe, La Réunion), inondations. Les économies sont fragiles et dépendantes de quelques productions (banane, canne à sucre, tourisme). Le chômage et la pauvreté y sont plus élevés qu'en métropole.

II. Des aménagements pour les valoriser. L'État, les collectivités et l'Union européenne financent des infrastructures. Il y a des routes (nouvelle route du littoral de La Réunion), des ports et des aéroports. Ils financent aussi des réseaux d'eau et d'énergie. Ces territoires ont de vrais atouts. D'abord, une vaste zone économique exclusive fait de la France la deuxième puissance maritime mondiale. Ensuite, ils offrent des ressources (nickel en Nouvelle-Calédonie, pêche). La biodiversité et des paysages exceptionnels favorisent aussi le tourisme. Enfin, le centre spatial de Kourou en Guyane est la base de lancement des fusées Ariane. Des politiques d'aide (avantages fiscaux, aides à l'emploi, formation) soutiennent les entreprises et les

habitants. Les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie) s'y développent.

Conclusion. Les territoires ultramarins cumulent contraintes (éloignement, risques, retards) et atouts (espace maritime, richesses, tourisme, spatial). Ainsi, les aménagements cherchent à réduire les écarts avec la métropole. Ils cherchent aussi à tirer parti de leur position stratégique dans le monde.

2. Planisphère (5 points)

Trois océans à localiser et nommer : océan Atlantique (entre l'Amérique et l'Europe-Afrique). Il y a aussi l'océan Indien (à l'est de l'Afrique, au sud de l'Asie). Enfin, l'océan Pacifique (le plus vaste, à l'ouest de l'Amérique et à l'est de l'Asie). Il faut écrire le titre dans le cadre, par exemple « La France, un territoire présent dans le monde entier ». Figuré des territoires ultramarins : un figuré ponctuel ou de surface (par exemple un rond rouge ou une couleur). On le place dans la légende et on le reporte sur la carte.

Trois territoires à nommer dans les encadrés, avec le bon emplacement. Par exemple, Guadeloupe et Martinique (Antilles, mer des Caraïbes). Guyane (nord-est de l'Amérique du Sud). La Réunion et Mayotte (océan Indien, à l'est de l'Afrique et près de Madagascar). Polynésie française (océan Pacifique). Nouvelle-Calédonie (océan Pacifique, à l'est de l'Australie), etc. On colorie le territoire métropolitain (la France en Europe de l'Ouest) dans une teinte différente. On la place en légende avec son nom.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1 (1 point)

La Constitution de 1946 inscrit le principe d'égalité complète entre les femmes et les hommes dans tous les domaines. Ce principe figure dans le préambule de la Constitution de la IVe République, et on l'a repris en 1958.

Question 2 (1 point)

Il a fallu adopter de nouvelles lois parce que l'égalité affirmée en principe n'existait pas dans les faits. Des inégalités persistaient dans le travail, la famille, les salaires et la vie politique. Les lois de 1965 (indépendance professionnelle et gestion des biens), de 1972 (égalité des salaires) et de 2000 (parité politique) ont permis de corriger ces écarts.

Question 3 (2 points)

Les femmes gagnent encore moins que les hommes. Dans les services, où elles sont 88 % à travailler, elles gagnent 27,5 % de moins. Elles gagnent aussi 21,8 % de moins quand elles sont cadres. Elles occupent aussi des emplois plus précaires et moins bien payés : elles représentent 62 % des emplois non qualifiés.

Question 4 (2 points)

Explications possibles : les femmes travaillent plus souvent à temps partiel et dans des secteurs moins bien rémunérés (services, soins, éducation). Elles interrompent plus souvent leur carrière

pour élever les enfants et assument encore la plus grande part des tâches domestiques. Elles accèdent moins aux postes de responsabilité (« plafond de verre »). Il existe aussi des stéréotypes et des discriminations à l'embauche et à la promotion. Enfin, leurs orientations scolaires diffèrent. Deux explications développées suffisent.

Question 5 (4 points)

Pour conclure l'exposition : l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur des valeurs de la République. La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » affirme que tous les citoyens ont les mêmes droits. La Constitution de 1946 et la loi de 1972 l'ont confirmé. Or, les chiffres du panneau 2 montrent que, malgré des lois, les femmes gagnent toujours moins. Elles sont plus souvent précaires et moins souvent cadres : l'égalité n'est donc pas encore complète.

Ces inégalités vont à l'encontre de l'égalité, car des personnes de même valeur ne reçoivent pas le même traitement. Elles portent aussi atteinte à la liberté des femmes d'organiser leur vie. Elles heurtent enfin la fraternité, qui demande de respecter chacun. Garantir l'égalité réelle est un devoir pour l'État, mais aussi pour chaque citoyen. Il faut continuer à agir par les lois, par l'éducation et par nos comportements quotidiens. Ainsi, l'égalité de droit deviendra une égalité dans les faits.

Conseils pour le jour J

- Pour une question « montrez que », appuyez-vous sur des citations ou des chiffres des documents, au moins deux éléments.
- Sur le planisphère, choisissez des figurés simples, placez-les dans la légende et donnez un titre à la carte.
- Pour le développement construit, annoncez deux parties (contraintes, aménagements) et illustrez chacune par un exemple précis.
- Datez toujours l'événement demandé (ici 1989) et expliquez-le en une phrase.
- En EMC, citez les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité) et reliez-les aux documents.